

| Intitulé | Assistant technique fédéral |
|----------------------------|---|
| Nature de l'emploi | CDD de 2 ans 35 heures Dispositif contrat d'accompagnement à l'emploi : éligibilité au CAE Embauche début 2007 |
| Niveau de formation requis | Probatoire d'aspirant guide En début ou en cours de formation aspirant Diplômes FFME escalade et/ou montagne |
| Missions | <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'équipe départementale alpinisme et évènements montagne • Encadrement escalade • Interventions sur les évènements organisés par le comité : compétitions escalades, rassemblements, ... • Equipements des murs et falaise • Animation opération Rhône vacances (parcours accrobranche) • Tâches administratives simples et rangement |
| Compétences | <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances du milieu FFME • Capacité à travailler en équipe • Sens pédagogique • Rigueur dans l'application des consignes de sécurité • Maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel, messagerie) • Compétences techniques liées au pré-requis probatoire aspi |
| Rémunération | SMIC frais de déplacements : 0,27 € du Km au départ du comité participation de 10 € aux frais téléphoniques par mois |
| Formation | Prise en charge par le comité des formations conduisant au diplôme d'aspirant guide ou guide selon le cas |
| Conditions particulières | Déplacements fréquents, travail le week-end (maxi 18 week-ends par an) Lieu de travail : au siège du comité 2 rue Stéphane Déchant à La Mulatière |
| Convention collective | Convention collective nationale du sport Classification du poste : employé groupe 1 |